

Caractéristiques

Forme juridique

FCP à vocation générale

Date de création

06/12/1999

Classification AMF

Diversifiés

Indice de référence

Eonia Capitalisé (+100bp < 01/09/2011)

Devise d'expression

EUR

Souscription/Rachat

Quotidien avant 09:30 (Paris)

Règlement

J+2

Commission de souscription

2,00%

Commission de rachat

Néant

Frais de gestion fixes

1,250%

Frais de gestion variables

20 % TTC dès lors que la performance du FCP excède celle du benchmark

Fréquence de valorisation

Quotidien

Dépositaire

CACEIS Bank France

Valorisateur

CACEIS Fund Administration

Code ISIN

FR0010250134

Valeur d'une part

199,63 € (30/06/2015)

Actif de la part

12,26 M € (30/06/2015)

Actif du fonds

23,20 M € (30/06/2015)

Statistiques

Volatilité du fonds	5,52
Volatilité de l'indice	0,00
Ratio de Sharpe	1,09
% mois positifs	58,33
Période de calcul : 1 an	

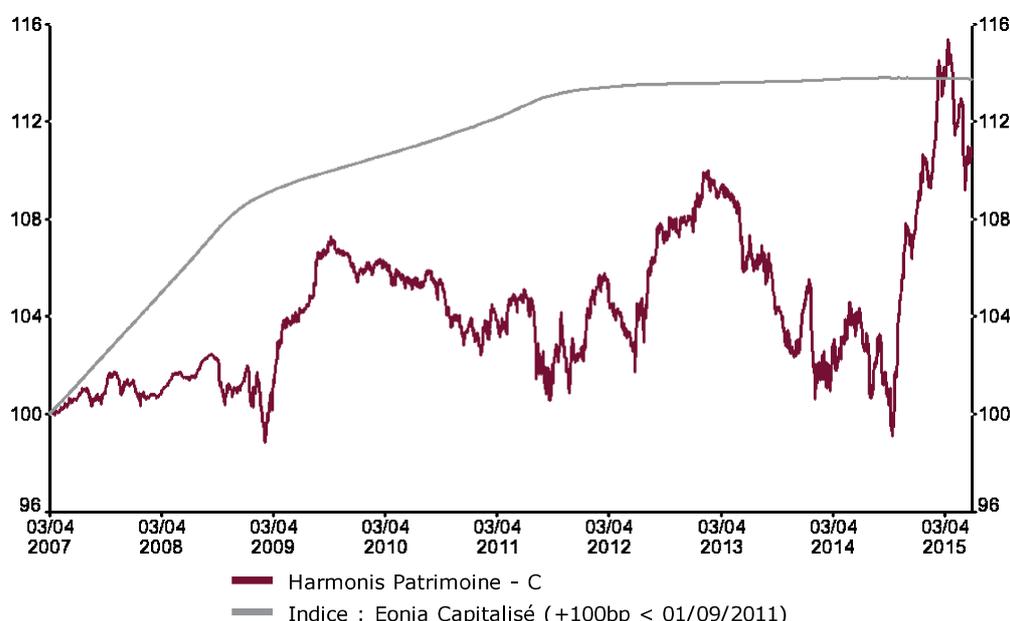
Orientation de gestion

Le FCP HARMONIS PATRIMOINE de classification Diversifié est un fonds de fonds multi gestionnaires dont l'objectif, sur un horizon d'investissement de deux ans, consiste à surperformer l'indicateur de référence, l'EONIA capitalisé (+100bp < 01/09/2011)
La stratégie d'investissement repose sur deux types d'allocation :

- une allocation stratégique, discrétionnaire, qui résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique, de l'évaluation des marchés et de l'anticipation de l'évolution des marchés à moyen / long terme (de quelques mois à quelques années).

- Une allocation tactique permet à plus court terme de bénéficier des opportunités d'investissement qui se présentent. En fonction de l'évolution des marchés, le gérant procède à des écarts tactiques (sous ou sur pondération) par rapport à la stratégie du fonds afin d'optimiser la structure du portefeuille.

Performances Cumulées (base 100)



Aucune VL n'a été calculée pour la part B du fonds Harmonis Patrimoine entre le 05/11/2008 et le 14/04/2009 inclus.

Performances (%)

Performances	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-1.92	-0.01	-1.91
6 mois	+2.36	-0.03	+2.39
1 an	+6.00	-0.03	+6.03
2015 YTD	+2.36	-0.03	+2.39
2014	+3.32	+0.10	+3.22
2013	-3.06	+0.09	-3.15
2012	+5.26	+0.24	+5.02
2011	-1.18	+1.41	-2.59
Origine (06/12/1999)	+33.09	+13.74	+19.34

Gérant

Harmonis Patrimoine est un fonds multi-stratégies qui regroupe l'ensemble des savoirs-faire d'Avenir Finance Investment Managers.

Positionnement

Style de gestion

Discretionnaire	Hybride	Systematique
Value	Mixte	Growth

Capitalisations boursières

Small	Mid	Large
-------	------------	-------

(Capitalisations boursières en milliards de USD)

Indicateur de risque

à risque + faible rendement potentiellement + faible

1	2	3	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

(Voir définition de cet indicateur en dernière page)

Concentration

Très élevée	20	40	60	80	100	120	140	Très faible
-------------	----	----	----	----	-----	-----	-----	-------------

(Nombre de cible de titres en portefeuille)

Notes externes

Morningstar
★★★

Europerformance-Edhec
-

Quantalys
★★★

Contact & Informations

Avenir Finance IM
12 rue Médéric
75017 Paris - FR
<http://im.avenirfinance.fr>
+33 1 70 08 08 00
investisseurs@avenirfinance.fr

Performances mensuelles du fonds (%)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Année
2007				+0.09	+0.23	+0.24	+0.36	-0.37	+0.31	+0.76	-0.49	+0.15	+1.30
2008	-0.55	+0.07	-0.01	+0.57	+0.31	-0.19	+0.32	+0.47	-0.02	-1.40	+0.22	+0.45	+0.22
2009	-0.57	-1.11	+0.69	+2.63	+0.49	+0.46	+0.71	+1.57	+0.47	-0.24	-0.24	-1.05	+3.81
2010	+0.52	+0.16	+0.01	-0.45	+0.03	-0.46	+0.09	+0.55	-0.42	-1.39	-0.11	-0.16	-1.63
2011	-0.38	+0.50	+0.04	-0.06	+0.99	+0.14	-0.58	-1.70	-0.51	+2.11	-2.13	+0.48	-1.18
2012	+1.45	+1.26	+0.02	-0.93	-1.05	+0.06	+1.14	+1.80	+0.61	+0.70	+0.25	-0.16	+5.26
2013	+0.97	+0.45	-0.30	-0.10	-0.29	-2.12	-0.35	-0.41	-1.35	-1.27	-0.32	+2.06	-3.06
2014	-2.35	+0.30	-0.08	+0.73	+1.44	-0.23	-3.35	+2.31	-2.04	+2.63	+3.97	+0.20	+3.32
2015	+2.27	+0.31	+3.07	-1.15	-0.14	-1.92							+2.36

Exposition aux actions par zone géographique

Zone	Fonds
Europe	13.35%
Etats-Unis	10.09%
Autres	-0.43%
Exposition nette aux actions	23.02%

Exposition aux fonds d'arbitrage

Fonds d'Arbitrage	Fonds
	36.22%

Exposition aux taux obligataires par zone géographique

Zone	Fonds
Europe	-1.66
Etats-Unis	2.23
Autres	1.31
Exposition globale aux taux obligataires	1.88

Exposition aux devises

Euro	Fonds
	107.60%
Dollar américain	-13.90%
Dollar australien	15.00%
Yen japonais	-8.70%

Avertissement

Avertissement et risques du produit

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts, et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence du client. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage ou à une quelconque offre de valeur mobilière ou à un service de conseil en investissement. Il ne constitue pas un élément contractuel. Ce document est réalisé à partir des meilleures sources, cependant Avenir Finance Investment Managers ne peut en garantir ni l'exhaustivité ni la fiabilité. La responsabilité d'Avenir Finance Investment Managers ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Le prospectus de l'OPCVM, agréé par l'AMF est disponible sur le site im.avenirfinance.fr ainsi qu'auprès de votre interlocuteur habituel sur simple demande. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller, afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents à chaque investissement et sur leur adéquation avec sa situation patrimoniale et personnelle. A cet effet, il devra prendre connaissance du DICI dans lequel figurent le descriptif et le détail des risques de l'OPCVM visé par l'Autorité des Marchés Financiers de l'OPCVM remis avant toute souscription et disponible sur le site im.avenirfinance.fr ou sur simple demande au siège social d'Avenir Finance Investment Managers. Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

*Indicateur de risque

Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il est recommandé d'investir raisonnablement dans cet OPCVM en fonction de la situation personnelle de chaque investisseur, et de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de l'OPCVM.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés de taux et dans une moindre mesure aux marchés d'actions.

Les risques importants pour l'OPCVM sont : risque de perte en capital, risque de change, risque de taux, risque lié au crédit, risque lié aux arbitrages, risque sur les indices actions, risque sur les indices de contrat à terme de matières premières, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque lié aux investissements en high yield.

DEFINITIONS

La performance, souvent exprimée en pourcentage, permet de mesurer le gain ou la perte en capital d'un placement sur une période (10% = gain de 10 pour 100 investis). La performance peut aussi s'exprimer annualisée. Elle revient à rapporter sur une période d'un an la performance d'un fonds issue d'une période quelconque. Dans les deux cas, une perte se traduira par un pourcentage négatif et un gain pour un pourcentage positif.

La volatilité d'un titre se traduit par l'écart des performances à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité avec laquelle ces performances ont été obtenues. Elle constitue une mesure du risque. Si elle est nulle, cela veut dire que les performances unitaires sont identiques. Plus elle est forte, plus les performances unitaires sont différentes les unes des autres.

Le ratio de Sharpe se traduit par la surperformance du produit par rapport à un taux sans risque, ajustée par la volatilité du produit.